

Navette saisonnière pour les salariés du territoire Andaine-Passais



UNE NAVETTE POUR VOUS DÉPLACER FACILEMENT

Service de navette à destination des salariés du territoire de la communauté de communes Andaine-Passais.

Une solution expérimentale, du 06 juillet au 31 août 2026.

Tarif unique : 1,50 € par trajet



TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

- Flers
- La Ferrière-aux-Étangs
- La Sauvagère
- La Ferté-Macé
- Bagnoles de l'Orne
- Couterne
- La Chapelle d'Andaine.

1,50 €
PAR TRAJET



HORAIRES ADAPTÉS AUX SALARIÉS

Départs aux heures de prise de poste
Retours en fin de journée
Couverture du territoire intercommunal et ses alentours

TARIF
UNIQUE

*Pratique
et accessible*



RÉSERVATION SIMPLE ET RAPIDE

Réservez votre place à l'avance
Service ponctuel et fiable
Confort et sécurité garantis

INFORMATIONS

Communauté de Communes
Andaine-Passais
www.ccandainepassais.fr

Renseignements :
auprès de votre
employeur



Communauté de communes
Andaine-Passais



PRÉFET
DE L'ORNE
Liberté
Égalité
Fraternité



FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer



ENTTPR
EPIC NORMAND DE TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS



rne
LE DÉPARTEMENT



RÉGION
NORMANDIE